

Formation en ligne

# Contrôle des gilets d'aide à la flottabilité

Assurer la sécurité des pratiquants en réalisant la vérification des gilets d'aide à la flottabilité



## En quelques chiffres

> 40+ vidéos

> 4h de formation

> 200€/personne

> 100% de réussite



Contactez-nous  
[contact@avorisk.fr](mailto:contact@avorisk.fr)

Consultez notre site  
[www.avorisk.fr](http://www.avorisk.fr)



# Contrôle des gilets d'aide à la flottabilité

➤ Tarif : 200€ /personne

➤ Durée : 4h de formation

## Objectifs

Comprendre le cadre réglementaire afin de maîtriser les exigences légales et les normes applicables.

Savoir vérifier des gilets de sauvetage à flexibilité interne, utilisés dans le cadre d'activité de loisirs et assurer la traçabilité de ces vérifications.

## Prérequis

Parler et lire le français.

## Moyens pédagogiques

La formation est à suivre en ligne via la plateforme de e-learning intégrée à notre site [avorisk.fr](http://avorisk.fr). Elle est accessible depuis n'importe quel support connecté à Internet (pc, tablette, smartphone) via tous les navigateurs et sans aucun logiciel spécifique.

L'apprenant est invité à suivre un parcours de formation comprenant des vidéos, des quiz et des exercices pratiques.

Des ressources complémentaires sont partagées telles que des illustrations de défauts constatés sur le matériel et des procédures de vérification.

Il est possible de poser des questions directement au formation pendant et après la formation.

## Public concerné

Cette formation s'adresse aux travailleurs en mer, en rivière ou sur les lacs :

- Professionnel de base nautique
- Moniteur de sport nautique
- Responsable technique
- Chargé d'entretien des équipements de flottaison

## Programme

- Introduction et contexte réglementaire
- Types de gilets d'aide à la flottabilité
- Causes de dégradation et prévention
- Matériel nécessaire pour le contrôle
- Contrôle de la flottabilité
- Inspection visuelle
- Enregistrement et traçabilité du contrôle
- Questions-Réponses

## Évaluation

L'évaluation des acquis de l'apprenant se traduit par un QCM (Questionnaire à choix multiples).

En cas de réussite, afin de valider et de certifier ses acquis, l'apprenant recevra une attestation de formation.